

# PV Conseil d'administration

## 30 mars 2024 – Limoges

### Mode hybride

---

#### Présents :

*Présentiel* : Evelyne Maton, Cécile Pelle, Jeanne Guerder, Maureen Massart, Guillaume Haensler

*Visio* : Gaëlle Bellegarde, Victorien Chauchoy, Thierry Dorso, Emmanuel Lecointe

#### Excusés :

Nathalie Deplancke, Hugo Claerbout, Benjamin Delhal

#### Absents :

Elorri Mora, Marie Guillaumin, Eric Marmain, Pierrick Cajot, Bergeron Coraline, Dumais Vincent

#### Invités :

Yannick Meunier, directeur

## Ouverture – 11h

Victorien ouvre le CA en remerciant tous les participants.

Deux sujets sont évoqués :

- Présence d'un joueur non français sur le championnat régional adultes le jour même alors que le règlement ne l'autorise pas.

La proposition de l'organisation est d'informer tous les joueurs du tableau afin d'adapter la conduite. Aucun joueur ne rapporte de plainte donc le joueur est maintenu.

- Absence de stand sur la compétition : Sportarticle est venu sur le championnat mais, se sentant mal accueilli, le responsable du magasin a décidé de quitter la compétition très rapidement.

Jennifer et Guillaume ont essayé de le raisonner mais sans réussite. Beaucoup de joueurs se sont plaints de l'absence du stand.

## Actualités fédérales

Présentation des éléments par le directeur :

- Augmentation des timbres fédéraux : 3€ adultes et jeunes / 1.50€ minibad
- Inversion du calendrier fédéral : AG fédéral le 14 décembre (date de fin de la période) / AG Ligue entre janvier et mars 2025 / AG des comités : avant juin 2025
- Scrutin de liste avec de nouveaux collègues : HN, OT, entraîneurs
- Parité stricte (+1 personne d'écart maximum)
- Limitation du nombre de mandats pour la présidence, 3 maximum et un mandat = 3ans minimum
- Echéances à venir :
  - AG FFBaD le 20/04
  - CA ligue le 25 mai
  - AG ligue le 15 juin
  - VICTOR Future Series NA les 4-5-6-7 juillet
  - VICTOR IJNA les 13-14-15 août
- Nécessité de voter de nouveaux statuts en 2024 = AG extraordinaire en juin

## Compte de résultat 2023

Présentation du CR 2023 avec un déficit de 35 618€

Le fond de réserve de la ligue est de 361 527€ au 31 décembre 2022, avec l'affectation du résultat, il sera de 325 909€ au 31/12/2023

Ce résultat s'explique par le départ d'un salarié courant 2023.

---

*Vote : approbation :*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour : 9*

---

## Projet ligue

Rappel des éléments et du contexte par le directeur :

- Une fin de mandat mais avec 1 saison à lancer.
- Une augmentation fédérale / des comités qui pensent augmenter
- Volonté de présentation des évolutions aux comités le 20/04
- Nécessité de voter les prochains timbres lors l'AG du 15/06
- Masse salariale de 52% en 2023 et 54% en 2024 (en augmentation)
- Des besoins RH nécessaire pour poursuivre le projet
- Des charges fixes de 400 000€ et un budget de fonctionnement de 250 000€
- Des timbres beaucoup plus faibles que les autres ligues
- Des ressources liées aux licences les plus faibles des 5 ligues avec le plus de licenciés.

Ligue	Nombre de licenciés	Bénéfice	Différence
Ile de France	37780	545 325,50 €	258 164,50 €
Auvergne Rhone Alpes	25134	489 832,95 €	202 671,95 €
NA	18142	287 161,00 €	-
Pays de la Loire	16497	311 049,00 €	23 888,00 €
Grand Est	15963	310 782,97 €	23 621,97 €
Bretagne	15503	256 538,01 €	-30 622,99 €
Occitanie	15349	333 960,00 €	46 799,00 €

Thierry indique qu'il faut comparer le % des RH au nombre de licenciés des ligues en pondérant avec la taille des territoires, le directeur apportera les éléments lors du prochain CA.

Présentation des propositions faites par les professionnels et des besoins pour mener le projet.

Des échanges se font sur le contenu mais aussi sur le rôle des élus et celui des salariés. Les élus souhaitent réaffirmer que les décideurs sont les élus et que les salariés doivent proposer et faire appliquer les décisions, les propositions doivent passer par les commissions avant d'arriver au CA.

Le CA demande au directeur de relancer les travaux avec sollicitation des commissions pour que chacune puisse se positionner et que les propositions ne soient pas que des propositions des salariés.

Des disfonctionnements sont soulevés sur certaines commissions, il est demandé au directeur de prendre attache de ces disfonctionnements pour les régler.

Des questionnements sur les résultats du projet lancé il y a 4ans.

Présentation des éléments :

- Remise à plat des RH par la commission RH : beaucoup de salariés souhaitaient partir en 2020 alors qu'ils sont motivés maintenant.
- Lancement de la 4<sup>e</sup> plus grosse compétition de France depuis 2022
- Organisation d'une compétition internationale jeunes avec inscription dans le calendrier Badminton Europe
- Création d'un Organisme de Formation avec certification Qualiopi en prévision
- Augmentation du nombre de licenciés, il est à noter qu'une augmentation nationale est présente
- Augmentation du nombre d'EFB
- Des compétitions bien gérées et maîtrisées.
- Une performance défailante mais qui résulte du passé avec des dysfonctionnements forts, la baisse des effectifs du pôle est le résultat d'une organisation peu ambitieuse et non structurée depuis longtemps. Nous commençons à voir des résultats avec Ines Duval Arnould, Ismaël Bouchikhi, des poussins qui arrivent.

Il est rappelé que le projet se veut sur du long, les objectifs ne peuvent se voir avant 2027-2028 à minima.

Le CA demande au directeur de préparer un bilan de l'olympiade pour l'AG en mentionnant les avancées mais aussi les stagnations du projet.

Après de longs échanges, les administrateurs votent sur les montants des timbres qui seront proposés en juin

---

*Vote : timbres ligue : augmentation de 4€ adultes et jeunes et 2€ minibad*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour : 8*

---

Les administrateurs souhaitent proposer 4€ d'augmentation mais également 3€ si le vote des 4€ est négatif.

Les administrateurs souhaitent attendre le retour des budgets et des commissions avant de se positionner sur les orientations liées aux augmentations.

Les éléments seront votés lors du CA du 25 mai et seront communiqués aux comités dans la foulée en préparation de l'AG du 15 juin.

## Evolutions règlementaires

Afin de voter les règlements en amont de la saison n+1, le directeur présente des propositions d'évolutions.

À la vue de la charge de travail d'analyse, le CA valide la création d'une commission règlements qui sera chargée de valider les évolutions règlementaires pour la saison 2024-2025.

Cette commission sera composée de : Evelyne, Jeanne, Victorien, Guillaume et Emmanuel. Elle sera épaulée par le directeur et pourra mobiliser des personnes ressources.

---

*Vote : Création de la commission*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour 8*

---

Quelques points de règlement ont été abordés :

- Une compétition par équipe sera décomptée au même titre qu'une compétition individuelle dans le quota de compétitions.
- Retrait des compétitions jeunes du quota de compétitions
- Refus de modification du nombre de licenciés donnant lieu à une dérogation pour la nécessité d'avoir un JA licencié dans son club pour organiser une compétition.

Le Trophée Régional Jeunes a soulevé des débats, le CA s'est positionné sur les points suivants :

- **L'objectif principal du TRJ est d'être une compétition de développement**

Dans cet objectif, la ligue sera vigilante d'accueillir un nombre maximum de joueurs tout en veillant à proposer un nombre de matchs cohérent et de niveau.

- **Le secteur performance devra faire une proposition d'organisation pour mettre en place un système pour les meilleurs joueurs de la ligue**

Les administrateurs souhaitent également clarifier le rôle de l'ETR, il s'agit d'une équipe technique régionale qui doit proposer des évolutions mais qui doit rester dans le cadre de la politique fixée par le CA de la ligue. Les évolutions ne seront mises en place qu'après validation politique.

La commission règlements se réunira, à minima, en 2 temps afin de laisser du temps aux salariés et à la commission compétitions pour faire des propositions étayées par des simulations.

## Organisation de la fin de mandat

Les administrateurs demandent au secrétaire général et au directeur d'assurer la gestion de l'AG.

Pour les échéances futures, le CA se positionnera lors de la réunion du 25 mai.

## Questions diverses

### ***Demande du comité 87 pour accéder à notre bureau de Limoges***

---

*Vote : Autorisation d'accéder aux bureaux jusqu'au 31/08/2025 avec uniquement accès au bureau, le siège social devra être ailleurs et pas de réunion dans Gaïa en tant que comité*

*Abstention : 1*

*Contre : 2*

*Pour : 5*

---

### ***Présentation de l'avancement du VICTOR Future Series Nouvelle-Aquitaine 2024 et point sur les partenaires***

L'organisation avance, nous venons d'avoir la validation de la plaquette par Badminton Europe. Les inscriptions sont ouvertes depuis cette semaine.  
Concernant les partenariats, pour le moment, seul la radio Europe 2 a été signée avec une condition d'exclusivité.

### ***Position du club de Pessac et du COGIBAD sur l'organisation du VICTOR FSNA 2024***

Le comité et le club travaillent sur les animations en parallèle de la compétition. Ils auront aussi à charge l'accueil et les informations durant la compétition.

Le CA ne se ferme pas la possibilité d'organisation dans d'autres lieux en fonction des possibilités.

### ***Montant des prises en charge des frais annexes***

Ce sujet sera traité par la commission règlements

### ***Pourquoi l'organisation d'une compétition séniors en même temps que notre championnat régional adultes ?***

Actuellement, le règlement ne prévoit pas d'interdiction si la compétition respecte la distance de 100kms.

La commission règlements pourra faire évoluer la règle.

### ***Saisir de la commission disciplinaire***


Actuellement, la ligue n'a pas de commission disciplinaire.

Yannick doit demander aux membres de la commission litige et réclamation s'ils veulent se positionner dessus.

Victorien doit demander au JA ayant saisie la commission d'avoir un rapport détaillé avant de saisir la commission.

Fin du CA – 17h

Victorien Chauchoy, Président



Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports  
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE  
05.56.51.55.43 - [contact@lnaqbad.fr](mailto:contact@lnaqbad.fr)  
SIRET - 34302263800047